

Restauration scolaire

Retrouvez dans cette rubrique les informations pratiques sur la restauration scolaire : tarifs, menus...

Modalités d'inscription

L'inscription à la restauration scolaire est **AUTOMATIQUE**, et sans autre formalité à effectuer de votre part, dès lors que vous inscrivez votre ou vos enfant(s) à l'école primaire [🔗](#).

Une carte Bamboo, au nom de votre enfant , vous sera remise.

La réservation

La restauration scolaire est accessible à tous les enfants, avec une grande souplesse d'accueil : **réservation le matin-même**.



Pour réserver le repas, l'enfant ou le parent doit badger chaque matin à l'aide de sa carte « Bamboo » sur le logo carré de la borne.

La procédure est exactement identique à celle des accueils périscolaires.

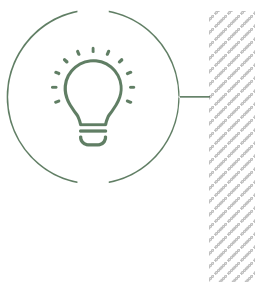
Les tarifs 2024/2025

Les tarifs sont établis en fonction des ressources financières des familles. Ces dernières ont la possibilité de bénéficier de tarifs réduits selon le montant du quotient de revenus familial. L'**attestation du Quotient familial** est à transmettre au service scolaire et périscolaire.

Tarifs commune en fonction de la tranche du quotient de revenus familial :

- › inférieur ou égal à 200 € : 0,53 €
- › de 201 € à 290 € : 1,11 €
- › de 291 € à 500 € : 2,51 €
- › de 501 à 800 € : 3,48 €
- › de 801 à 1000 € : 3,70 €
- › de 1001 à 1200 € : 3,86 €
- › de 1201 à 1500€ : 4,28 €
- › de 1501 à 1800 € : 4,46 €
- › supérieur à 1801€ : 4,65 €
- › Hors commune, professeur des écoles et/ou instituteurs visiteurs : 7,71 €

- Hors commune, professeur des écoles et/ou instituteurs, visiteurs : 7,71 €
- Enfants inscrits en ULIS hors commune : 4,65 €
- Aide à l'Accueil à la Scolarisation des Élèves Handicapés sur temps scolaire (AESH) et Emploi de Vie Scolaire (EVS) : 4,65 €
- Aide à l'Accueil à la Scolarisation des Élèves Handicapés sur la pause méridienne (AESH) : gratuité



À noter

> Familles gradignanaises de plus de 2 enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires : diminution d'une tranche tarifaire pour l'ensemble des enfants des familles indexées de la tranche tarifaire 2 à 9.

Les repas

Tous les repas servis dans les écoles sont préparés aux cuisines centrales municipales « Les Fontaines » puis distribués en liaison chaude et froide dans les établissements scolaires, les structures de la petite enfance et le Pôle Seniors. Tous les jours, près de 2 100 repas sont servis. Les menus sont établis sous le contrôle d'une diététicienne. Les viandes bovines servies sont certifiées d'origine française. Ces repas sont concoctés le jour-même en privilégiant les produits locaux, bio et sous signes officiels de qualité et en limitant les produits transformés.

Voici les menus préparés par les cuisines municipales pour les semaines à venir. Ces menus sont susceptibles de subir des modifications si des difficultés d'approvisionnement le justifient. Ils sont établis sous le contrôle de Mme Muriel DRUELLE, diététicienne.

CONTACT

PÔLE VIE LOCALE

SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Hôtel de Ville - Atrium
Allée Gaston Rodrigues

33170 Gradignan

📞 0556756521

✉ Courriel



MAIRIE DE GRADIGNAN

Allée Gaston Rodrigues
CS 50105
33173 Gradignan cedex

Téléphone :

+33 (0) 5 56 75 65 00

HORAIRES :

- » le lundi de 13h à 19h
 - » du mardi au vendredi de 8h à 16h
 - » le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)
-